

PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETE :

Les bons réflexes en cas d'évènement majeur

A destination des familles

LES 4 POSTURES DU PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETÉ (PPMS) FACE AUX RISQUES ET MENACES MAJEURS



En cas d'alerte, un signal est émis par des sirènes :

- 3 cycles d'alerte (son montant et descendant)
 - Chaque cycle dure 1 minute et quarante et une seconde
 - Un silence de 5 secondes sépare chacun des cycles
- Mettez-vous en sécurité, rejoignez sans délai un bâtiment
 - Ecoutez les radios locales et respectez les consignes des autorités
 - Ne venez pas chercher votre enfant pour ne pas l'exposer ou vous exposer
 - Un plan particulier de mise en sureté des enfants a été prévu dans les crèches. Les professionnels connaissent les consignes.
 - Ne téléphonez pas, n'encombrez pas les réseaux afin de les laisser libres pour que les secours puissent s'organiser
 - Recevez avec prudence les informations n'émanant pas des autorités publiques